

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toutes les ventes effectuées par Masterwood S.p.A. sont régies par les conditions générales reportées ci – dessous. Les clauses éventuellement ajoutées ou mentionnées sous n’importe quelle forme par le client ou par une tierce personne ne seront en aucun cas applicables et seront à considérer comme nulles et inopérantes entre les parties si elles ne sont pas acceptées expressément par écrit par Masterwood S.p.A. La partie commettante devra proposer la commande à Masterwood S.p.A. qui aura la faculté de la confirmer ou non.

ART. 1 – COMMANDES

1.1 Les commandes ainsi que toute modification successive demandée dans les délais prévus, s’entendent toujours prises en considération “ sauf approbation finale et confirmation de la part de Masterwood S.p.A”. Masterwood S.p.A. répondra seulement de ce qui est contenu expressément dans le contrat dérivant de la confirmation de commande.

1.2 Dans tous les cas, le contrat qui dérive de la confirmation de commande de Masterwood S.p.A. s’entend de toute façon honoré par la livraison des marchandises.

ART. 2 – PRIX

Les prix de vente sont toujours ceux de la confirmation de commande, sauf accord contraire stipulé par écrit entre les parties. Les coûts d’emballage de la fourniture complète ne sont jamais compris , sauf accord contraire stipulé par écrit entre les parties. Masterwood S.p.A. se réserve le droit de modifier à n’importe quel moment les prix et les conditions du tarif de n’importe quel bien ou partie de ces biens, même si déjà publiés ainsi que les modalités de paiement sans aucune obligation d’informer à l’avance les personnes éventuellement en possession des tarifs précédents avant la conclusion du contrat. En cas d’évènements anormaux, quelque soit leur nature, qui sont en mesure de pas consentir le respect des conditions et des modalités de paiement, Masterwood S.p.A se réserve le droit de modifier les prix, les conditions des tarifs de n’importe quel bien ou d’une partie de ces biens ainsi que les modalités de paiement à n’importe quel moment, sans aucune obligation d’informer à l’avance les personnes éventuellement en possession de ces dits prix, tarifs ou modalités de paiement même après la conclusion du contrat.

ART.3 – LIVRAISONS

3.1 Les délais indiqués pour nos livraisons ne sont donnés en principe qu’à titre indicatif et n’engagent pas Masterwood S.p.A., sauf accord contraire stipulé par écrit à examiner cas par cas.

En aucun cas la partie commettante ne pourra exiger un dédommagement pour retard de livraison à moins que le retard dépasse les 90 jours.

Masterwood SpA

Via Romania, 18/20 - 47921 RIMINI - ITALY
Tel.: +39 - 0541 745211 - Fax.: +39 - 0541 745351
<http://www.masterwood.com> - E-mail: masterw@masterwood.com - Pec: masterwood@pec.it
C.I. Ue IT03437290400 - P. IVA, Cod. Fisc. e Reg. Imp. Romagna - Forlì-Cesena e Rimini 03437290400
R.E.A. Nr. RN-292576 - M/RN008486 Capitale Sociale € 1.500.000 int. vers. - Società con unico socio
Società soggetta a direzione e coordinamento di Guangzhou KDT Machinery Co. Ltd

3.2 Masterwood S.p.A. se décharge de toute responsabilité en cas de retard de livraison de la marchandise dû aux grèves ou autres situations de force majeure, se réservant ainsi le droit de demander l'annulation partielle ou totale du contrat.

3.3 La livraison de la marchandise est réputée effectuée départ usine selon la version des Incoterms de 2020.

3.4 Une fois les biens disponibles à l'enlèvement, Masterwood les mettra à disposition du Commettant et lui communiquera la date limite à laquelle l'enlèvement devra être effectué. Tout retard dans l'enlèvement des biens de la part du Commettant entraînera, à la charge de ce dernier, l'obligation de verser à Masterwood une pénalité correspondant à 1% par semaine calculée sur le prix total des biens en question et qui prendra effet à partir du 3^o lundi qui suit la date de mise à disposition.

ART.4 – TRANSPORT

Les frais de transport ou tout autre coût inhérent ou conséquent au transport sont toujours à la charge de la partie commettante, sauf accord contraire stipulé par écrit entre les parties. La marchandise et les biens voyagent toujours aux risques et péril de la partie commettante même si expédiés en franco de port. La partie commettante doit contrôler et vérifier immédiatement si la marchandise livrée a subi des dommages durant le transport, et au cas où celle – ci serait endommagée, la partie commettante devra avertir avec lettre recommandée AR Masterwood S.p.A. et le transporteur dans un délai péremptoire de 8 jours qui suivent la livraison de la marchandise. L'acheteur s'engage à fournir tous les documents nécessaires et indispensables au dédouanement éventuel de la marchandise au cas où celui – ci serait nécessaire.

ART. 5 – ESSAIS TECHNIQUES DE FONCTIONNEMENT

5.1 Après livraison de la marchandise ayant fait l'objet du contrat, Masterwood S.p.A. veillera à mettre à disposition de la partie commettante son personnel durant un laps de temps raisonnable et non supérieur à 60 jours, pour les vérifications et les essais techniques de fonctionnement de cette marchandise.

5.2 Si la partie commettante n'émet aucune objection fondée par écrit durant ce laps de temps, la marchandise sera considérée acceptée inconditionnellement, ce qui implique par conséquent que les essais effectués ont prouvé la fiabilité technique, la sécurité, le niveau de résistance, l'excellente qualité de la marchandise et qu'elle correspond parfaitement à la commande.

5.3 Les frais éventuels relatifs au déplacement des techniciens spécialisés pour l'instruction de base et l'assistance sont toujours à la charge de l'acheteur, sauf accord contraire stipulé par écrit entre les parties.

5.4 La partie commettante s'engage à effectuer les essais techniques de fonctionnement selon les indications de Masterwood S.p.A. dans les trois jours qui suivent la date communiquée par écrit par cette dernière.

Masterwood SpA

Via Romania, 18/20 - 47921 RIMINI - ITALY
Tel.: +39 - 0541 745211 - Fax.: +39 - 0541 745351
<http://www.masterwood.com> - E-mail: masterw@masterwood.com - Pec: masterwood@pec.it
C.I. Ue IT03437290400 - P. IVA, Cod. Fisc. e Reg. Imp. Romagna - Forlì-Cesena e Rimini 03437290400
R.E.A. Nr. RN-292576 - M/RN008486 Capitale Sociale € 1.500.000 int. vers. - Società con unico socio
Società soggetta a direzione e coordinamento di Guangzhou KDT Machinery Co. Ltd

ART. 6 – GARANTIE

6.1 Masterwood S.p.A. n'est pas responsable des défauts de conformité ou des vices de produits qui pourraient dériver, même indirectement des dessins, projets, instructions, software, composants, fournis ou mis à disposition par la partie commettante ou tierce personne qui agit au nom de cette dernière.

6.2 La garantie couvre à la charge de Masterwood S.p.A. la réparation ou le remplacement intégral gratuits des biens (ou partie de ce biens) qui pourraient résulter défectueux ou non conformes à la commande ou à l'échantillon, dans un délai de 60 jours à partir de la communication écrite de l'acheteur, à l'exclusion des frais de transport et de main d'oeuvre. La garantie exclut tout autre responsabilité de type contractuel ou non comprise dans le contrat qui concerne des dommages directs ou indirects que pourraient subir des choses ou des personnes en relation à ces différences ou ces défauts.

6.3 La conformité à la commande des produits doit toujours être entendue comme substantielle, c'est à dire que l'acheteur ne pourra pas soulever d'objections sur les différences au niveau de la construction et les tolérances usuelles pour le type de produit ou d'usinage qui font l'objet de la commande.

6.4 Tout droit de dédommagement est expressément exclus même dans le cas où les défauts et les différences revêtent un caractère épidémique où dépendent par nécessité d'un ordre issu de lois entrées en vigueur par la suite.

6.5 La présente garantie a la durée d'une année solaire à partir de la date effective de la livraison de la marchandise ou à partir de l'avis de la mise à disposition de la marchandise de la part de l'acheteur. Dans le cas d'une livraison " départ usine", la date effective de livraison des biens signifie le moment où les biens sortent de notre usine.

6.6 La garantie n'est pas applicable lorsque la partie commettante a de son propre chef apporté des modifications ou effectué des réparations sans autorisation préalable émise par écrit par Masterwood S.p.A ; lorsque les produits sont installés sur des dispositifs ou des biens différents de ceux qui avaient été communiqués à Masterwood S.p.A., ou bien mis dans des conditions d'opérer diverses de celles stipulées dans le contrat ; lorsque la partie commettante n'est pas en règle au niveau des paiements stipulés ; lorsque les vices ou les défauts sont dûs à un mauvais montage, à l'inexpérience, à la surcharge, à l'usure due à une utilisation impropre, à l'absence d'entretien ou à un mauvais entretien.

6.7 la garantie d'autre part ne couvre pas la marchandise livrée démontée si celle - ci n'est pas montée chez l'acheteur directement par le personnel spécialisé du vendeur (ou tout au moins sous son contrôle) ou si l'acheteur effectue le montage sans l'autorisation écrite du vendeur.

Masterwood SpA

Via Romania, 18/20 - 47921 RIMINI - ITALY
Tel.: +39 - 0541 745211 - Fax.: +39 - 0541 745351
<http://www.masterwood.com> - E-mail: masterw@masterwood.com - Pec: masterwood@pec.it
C.I. Ue IT03437290400 - P. IVA, Cod. Fisc. e Reg. Imp. Romagna - Forlì-Cesena e Rimini 03437290400
R.E.A. Nr. RN-292576 - M/RN008486 Capitale Sociale € 1.500.000 int. vers. - Società con unico socio
Società soggetta a direzione e coordinamento di Guangzhou KDT Machinery Co. Ltd

6.8 la garantie en outre est exclue dans les cas suivants : lorsque les produits sont altérés ou modifiés par l'acheteur ou par une tierce personne ; lorsque les produits n'ont pas été soumis à un contrôle général soigné de structure et de bon fonctionnement; lorsque les défaillances et/ou les

défauts sont dûs à l'usure normale des pièces qui sont par leur nature sujettes à une usure rapide et continue (ex : joints, courroies, brosses etc...).

6.9 Une période de garantie différente de celle indiquée au numéro 6.5 pourra être stipulée expressément dans le contrat pour certaines pièces des biens.

6.10 Au cas où les produits seraient utilisés pendant plus des 40 heures hebdomadaires, la période de garantie pourra être réduite proportionnellement.

6.11 En cas d'application de la garantie, une nouvelle durée identique à celle prévue ci - dessus repartira automatiquement .

La nouvelle garantie ne sera pas applicable aux autres pièces de la machine pour lesquelles la garantie sera valable pour une période correspondante à celle durant laquelle la machine n'a pas fonctionné à cause des défauts rencontrés.

6.12 Afin de pouvoir bénéficier de la garantie prévue par ce présent article, la partie commettante devra immédiatement et sans aucun retard dans les 15 jours qui suivent la constatation de la panne ou de la casse communiquer à Masterwood S.p.A. par écrit, de façon détaillée, les vices et les défauts qui se sont manifestés, en lui joignant si possible un rapport technique et des photos, et lui permettre également d'effectuer les inspections et les réparations nécessaires.

6.13 En ce qui concerne les parties électriques, électroniques hydrauliques et/ou autres types de composants indépendants dont le constructeur est identifiable, Masterwood S.p.A. est obligé de reconnaître à la partie commettante le même délai de garantie aux mêmes conditions qui lui a été reconnue par le fabricant.

6.14 Au moment de la livraison des biens, la partie commettante pourra réclamer le manuel d'utilisation et d'entretien au cas où ceux – ci n'auraient pas été expédiés avec la marchandise.

ART. 7 PROGRAMMES ET MANUELS “ EN L'ETAT “

7.1 La partie commettante prend acte que les programmes sous licence sur les machines et les manuels d'instruction sont fournis “ en l'état “. Masterwood S.p.A. ne délivre ni déclaration ni garantie, expresse ou implicite, y comprises garantie de commercialité et d'aptitude ayant un but particulier, qui stipulerait que les programmes sont aptes à satisfaire les besoins de l'utilisateur et qu'ils peuvent opérer dans les combinaisons choisies par cet utilisateur final, qu'ils sont exempts d'erreurs ou qu'ils possèdent des caractères fonctionnels non prévus dans les notes détaillées ou dans les manuels d'instructions, relatifs au programme, au support écrit d'accompagnement et à chaque programme fourni en annexe.

Masterwood SpA

Via Romania, 18/20 - 47921 RIMINI - ITALY
Tel.: +39 - 0541 745211 - Fax.: +39 - 0541 745351
<http://www.masterwood.com> - E-mail: masterw@masterwood.com - Pec: masterwood@pec.it
C.I. Ue IT03437290400 - P. IVA, Cod. Fisc. e Reg. Imp. Romagna - Forlì-Cesena e Rimini 03437290400
R.E.A. Nr. RN-292576 - M/RN008486 Capitale Sociale € 1.500.000 int. vers. - Società con unico socio
Società soggetta a direzione e coordinamento di Guangzhou KDT Machinery Co. Ltd

7.2 Les programmes installés sur la machine restent toujours la propriété exclusive de Masterwood S.p.A. protégés par le copyright personnel ou de tiers personnes, qui se limitera à délivrer une licence d'utilisation à la partie commettante à utiliser exclusivement et conjointement à cette

machine, licence qui ne pourra donc pas être séparée, livrée ou aliénée à une tierce personne en autonomie.

7.3 En aucun cas. Masterwood S.p.A. ne sera retenu responsable pour tout dommage, direct ou indirect, spécial ou consécutif qui pourrait être causé à l'utilisateur final ou à qui que ce soit suite à l'utilisation ou non utilisation des programmes sous licence, comme pour la perte de gain., l'interruption d'activité, les pertes d'information ou autres pertes économiques dérivant de l'utilisation des programmes. La responsabilité de Masterwood S.p.A. sera simplement limitée à la somme correspondant à celle payée effectivement pour le programme.

ART. 8 LIMITE DE RESPONSABILITE DU VENDEUR

8.1 La présente garantie est la seule que délivre Masterwood S.p.A..

8.2 La réglementation spécifique de la garantie susdite doit être considérée par les parties comme réglementation qui absorbe et remplace celle prévue par la loi.

ART. 9 ASSISTANCE

Masterwood S.p.A. sous demande de la partie commettante peut organiser le déplacement d'ouvriers, de monteurs, de démonstrateurs ou de techniciens, non seulement pour effectuer des tests techniques fonctionnels initiaux mais aussi pour des éclaircissements, des instructions, des démonstrations qui concernent le fonctionnement de la machine comme d'ailleurs des tests pratiques d'usage, des réparations ou des remplacements non prévus par la garantie contractuelle. Le coût de ces prestations sera complètement à la charge de la partie commettante et sera calculée selon les conditions établies par l'ACIMALL.

9.1 Par service d'assistance téléphonique/assistance en ligne, on entend le service fourni par Masterwood par le biais d'une conversation téléphonique, d'un e-mail, d'une connexion à distance (au travers d'activités internes d'analyses ou de préparation, etc...), d'une conversation Skype, etc... c'est à dire toute modalité d'assistance, à l'exception des interventions sur site.

Ce service d'assistance sera facturé pour les machines dont l'expédition depuis la société Masterwood remonte à plus de 18 mois.

ART. 10 RETOURS DE MARCHANDISE

Les éventuels retours de marchandise ne seront acceptés qu'après autorisation de Masterwood S.p.A.

Masterwood SpA

Via Romania, 18/20 - 47921 RIMINI - ITALY
Tel.: +39 - 0541 745211 - Fax.: +39 - 0541 745351
<http://www.masterwood.com> - E-mail: masterw@masterwood.com - Pec: masterwood@pec.it
C.I. Ue IT03437290400 - P. IVA, Cod. Fisc. e Reg. Imp. Romagna - Forlì-Cesena e Rimini 03437290400
R.E.A. Nr. RN-292576 - M/RN008486 Capitale Sociale € 1.500.000 int. vers. - Società con unico socio
Società soggetta a direzione e coordinamento di Guangzhou KDT Machinery Co. Ltd

ART. 11 RESERVE DE PROPRIETE

11.1 Les biens indiqués dans le contrat stipulé entre les parties restent la propriété de Masterwood S.p.A. à défaut de paiement intégral immédiat, dans le cas de concession de paiements différés même s'il s'agit de portefeuille et/ou traites autorisées à échéances dégressives. Par conséquent,

Masterwood S.p.A. conserve la réserve de propriété sur les biens susdits jusqu'au paiement total et à l'encaissement des titres de change et/ou chèques bancaires aux termes de l'article 1523 du code civil italien. Les risques de dommages relatifs aux biens sont toujours à la charge de la partie commettante à partir du début du transport qui s'effectue départ usine, en tenant compte de tout autre risque au moment de la livraison même si le prix n'a pas encore été réglé entièrement.

11.2 La partie commettante ne peut ni revendre, ni céder, ni hypothéquer, ni louer ou prêter à une tierce personne la marchandise acquise sans en avoir auparavant payé l'intégralité du prix à Masterwood S.p.A et s'engage personnellement à préserver les biens susdits de toute action préjudiciable proposée par une tierce personne, en collaborant dans tous les cas avec MASTERWOOD si besoin.

ART. 12 PAIEMENTS

Les paiements ne sont valables que s'ils sont émis au nom de Masterwood S.p.A et à son domicile selon les conditions fixées au moment de la commande. Les accessoires expédiés séparément sont à payer à l'avance au domicile établi ou en contre – remboursement. Si la commande n'est pas menée à bien pour des raisons imputables au client, les acomptes éventuels réglés par celui-ci seront retenus par Masterwood à titre de pénalisation, sans préjudice de la réparation d'un dommage plus important.

ART. 13 DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est soumis, dans la limite où les parties n'ont pas dérogé à ce droit par des dispositions spécifiques ou en ont modifié les effets, à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 Avril 1980. En cas de vente à un acquéreur italien où la Convention des Nations Unies ne peut pas être appliquée, seul le droit italien est applicable.

ART. 14 JURIDICTION

En cas de litige de toute nature dérivant du présent contrat ou relatif à ce contrat, seul est compétent le Tribunal de Rimini (Italie). Cependant, par dérogation à ce qui a été établi ci – dessus, Masterwood S.p.A. a quand même la faculté d'avoir recours à un autre Juge compétent selon la Convention de Bruxelles qui concerne la compétence juridictionnelle et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale du 27 Septembre 1968, dans le texte actuellement en vigueur.

Masterwood SpA

Via Romania, 18/20 - 47921 RIMINI - ITALY
Tel.: +39 - 0541 745211 - Fax.: +39 - 0541 745351
<http://www.masterwood.com> - E-mail: masterw@masterwood.com - Pec: masterwood@pec.it
C.I. Ue IT03437290400 - P. IVA, Cod. Fisc. e Reg. Imp. Romagna - Forlì-Cesena e Rimini 03437290400
R.E.A. Nr. RN-292576 - M/RN008486 Capitale Sociale € 1.500.000 int. vers. - Società con unico socio
Società soggetta a direzione e coordinamento di Guangzhou KDT Machinery Co. Ltd

ART. 15 VIGUEUR DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE.

« Les conditions générales de vente en vigueur doivent toujours être considérées comme celles qui sont publiées sur le site internet « www.masterwood.com », même si elles sont totalement ou partiellement différentes de celles contenues dans la proposition de commande imprimée soumise au client ».

« En confirmant la proposition de commande, le client accepte cette clause sans condition et dégage la société Masterwood spa de toute responsabilité spécifique quant à la validité des conditions générales de vente ».

Rimini, date du cachet postal.

Cachet et signature du commettant.
(Veuillez indiquer une personne physique et en préciser sa fonction au sein de l'entreprise)

Cachet et signature de **Masterwood S.p.A.**

La partie commettante déclare approuver tout particulièrement selon les articles 1341 et 1342 du Code Civil italien les clauses suivantes : 1 (commandes); 2 (prix); 3 (livraisons); 4 (transport); 6 (garantie); 7 (programmes et manuels “ en l'état “); 11 (réserve de propriété); 13 (droit applicable); 14 (juridiction); 15 (vigueur des conditions générales de vente).

Cachet et signature du commettant.
(Veuillez indiquer une personne physique et en préciser sa fonction au sein de l'entreprise)

Cachet et signature de **Masterwood S.p.A.**

Masterwood SpA

Via Romania, 18/20 - 47921 RIMINI - ITALY
Tel.: +39 - 0541 745211 - Fax.: +39 - 0541 745351
<http://www.masterwood.com> - E-mail: masterw@masterwood.com - Pec: masterwood@pec.it
C.I. Ue IT03437290400 - P. IVA, Cod. Fisc. e Reg. Imp. Romagna - Forlì-Cesena e Rimini 03437290400
R.E.A. Nr. RN-292576 - M/RN008486 Capitale Sociale € 1.500.000 int. vers. - Società con unico socio
Società soggetta a direzione e coordinamento di Guangzhou KDT Machinery Co. Ltd